



CSA du 12/06/2023

CA du 20/06/2023

Transformation du SIUMPPS en **Service universitaire de Santé
Etudiante (SSE)** et constitution en **Centre de Santé (CDS)**

La réforme réglementaire des services universitaires et inter-universitaires de santé vient modifier la dénomination, les missions, la gouvernance et l'accès au service de santé.

❑ Transformation du SIUMPSS en **S**ervice universitaire de **S**anté **E**tudiante (SSE)



❑ Elargissement des missions autour:

❖ **La prévention** (prise en charge de la santé mentale, sexuelle, les addictions, la nutrition, l'activité physique adaptée...).

La prévention par les pairs et notamment les dispositifs d'étudiants relais santé est encouragée

❖ **L'accès aux soins de premier recours et la veille sanitaire**

❖ **L'examen de santé** intègre une dimension médicale, psychologique et sociale (il est orienté vers des publics prioritaires en raison de leur situation de handicap, d'exposition à des risques particuliers ou de risque de rupture du parcours de soin)

❑ Le conseil de gestion est élargi au VP du CROUS, à des représentants étudiants et des représentants des établissements co-contractants ainsi qu'un représentant de l'ARS.

❖ Il se réunit **en formation restreinte** (au moins une fois par an) : consultation du rapport annuel d'activité, approbation du règlement intérieur, les moyens du service, les conventions liant le service à des organismes extérieurs

❖ et **en formation élargie** (chaque semestre): instance de démocratie sanitaire qui contribue à l'élaboration de la politique de santé. Présentation de la stratégie et du plan d'action par le médecin-directeur du service

❑ Pour couvrir ses frais de gestion, le SSE facturera les écoles conventionnées souhaitant faire bénéficier du centre de santé à ses étudiants, la somme de 11€/étudiant en supplément des 27€ au titre de la visite préventive.



**Création d'une annexe sur le campus d'Aix en Provence
du centre de santé**

AMU, soucieuse de la santé de ses étudiant(e)s porte un service de médecine préventive ainsi qu'un réseau d'accès aux soins de santé dédié aux étudiants d'AMU : RESAMU.

Partant du constat suivant (Etude de l'Observatoire de la vie Etudiante - Repérages sur la santé des Etudiants en 2018):

- Près **1/3** des étudiants universitaires déclare avoir renoncé à des soins ou des examens médicaux pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois
- **13%** des étudiants de plus de 25 ans, **14%** des étudiants en santé et **17%** des étudiants étrangers n'ont pas consulté de généraliste depuis **au moins 2 ans**.
- **1/3** des étudiantes n'ont jamais consulté de gynécologue
- **50%** des étudiants n'a jamais fait de dépistage de l'hépatite B ou C

Dans le cadre du programme d'amélioration de la QVT des étudiants et des personnels, la nouvelle gouvernance d'AMU a souhaité s'investir encore plus dans la santé et le bien-être des étudiants.

La création d'un 2nd centre de santé sur Aix après celui de Saint-Charles en novembre 2022 témoigne de cet engagement.

Quels sont les avantages d'un centre de santé pour les étudiants?

- La proximité
- La rapidité pour obtenir un rendez-vous (via le logiciel MAIIA)
- La possibilité d'avoir un médecin traitant au sein du centre
- Dépenser moins: plus d'avance de frais ou de dépassement d'honoraires
- Obtenir une attestation, un aménagement, un maintien de bourse



Une équipe pluridisciplinaires sera dédiée sur Aix :

2 médecins - 3 IDE - 2 personnels administratifs et à terme 1 psychiatre et 1 psychologue.

L'annexe du centre sera ouvert du **lundi** au **vendredi** pour un total de **20h par semaine**.

- ✓ Les visites de prévention se poursuivront (au moins 1 dans les 3 premières années du cursus universitaires) ainsi que les visites d'aménagement dispensées par un médecin.
- ✓ Des consultations pour les étudiants étrangers avec un dépistage de la tuberculose seront faites.
- ✓ Des consultations de prévention spécialisées seront organisées: vaccination, dépistage, évaluations et orientations des troubles psychologiques, de nutrition, en santé mentale (troubles anxio-dépressifs, les risques suicidaires...)
- ✓ Ces actions de prévention seront relayées par des ERS à l'occasion de journées thématiques (mois sans tabac, journée nationale de l'audition etc...)
- ✓ L'antenne du centre de santé d'Aix développera des partenariats avec le réseau existant et en créera de nouveaux (en santé mentale, centre d'imagerie médicale, laboratoires de biologie...)

